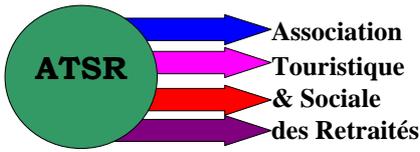


ALSTOM - MASSY



✉ 9, rue Ampère - 91300 MASSY
☎ 01.60.13.27.26 de 10h. à 12h.
(uniquement le 1er & 3è mercredi de chaque mois)

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 21 DECEMBRE 2006

Le 21 décembre 2006, à 10 heures 30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à l'amphithéâtre du bâtiment B6 du site ALSTOM, 9 rue Ampère à Massy, sur convocation écrite faite par la présidente de l'association en date du 10 novembre 2006.

L'assemblée est présidée par Madame Proudtschenko Annick, assistée des membres du conseil d'administration, Mmes Collet, Giblin, Gorse, Richer, Mrs Garcia, Giblin, Liechti. Excusé M.Fichoux.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents et demeure annexée au présent procès verbal. La dite feuille permet de constater que 99 membres de l'association sur 253 votants sont présents, à laquelle il faut ajouter 75 pouvoirs. L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que les membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.

En conséquence le total des membres présents et ou représentés étant de 174 le quorum est atteint et l'assemblée peut se tenir.

1- ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE A. PROUDTCHENKO

Remerciement à tous les adhérents toujours aussi nombreux à participer à l'assemblée générale de notre association.

Cette année le conseil d'administration s'est réuni 6 fois au siège de l'Association, les 14 janvier, 1 mars, 9 mai, 4 octobre, 8 novembre, 20 décembre. Un procès verbal de chaque réunion du conseil d'administration est archivé au sein de l'Association. Il a été tenu 2 permanences par mois excepté pendant les mois de juillet, août et 3 « INFOS SENIORS » ont été diffusés en février, juin et novembre

Le travail de l'association étant conséquent le trésorier, la trésorière adjointe et le secrétaire se sont réunis presque toutes les semaines afin de tenir la comptabilité et assumer l'organisation des voyages.

Point sur le site de Massy : Il est pour ainsi dire à ce jour vidé des trois quart de ses occupants. Le CIE SM n'existera plus en 2007 suite aux déménagement d'AREVA (400 personnes) et de CONVERTEAM (400 personnes) le protocole d'accord de mise en place du CIE a été dénoncé le 4 avril 2006 par les directions du site. La loi donne 15 mois pour négocier un nouvel accord, si aucune négociation n'aboutit d'ici là, le CIE n'existera plus au terme de ses 15 mois.

Apparemment aucun accord n'étant intervenu, chaque entreprise aura son propre comité. Un négociateur a été nommé pour liquider et partager tous les biens du CIE (M.TOUPIOLLE)

Situation des trois nouvelles entreprises :

- La société CONVERTEAM se trouve 1 square Henri Paterson à Massy
- La société AREVA se trouve 102 rue de Paris à Massy
- La société ALSTOM POWER CENTRAL (250 personnes) reste sur l'actuel site, les ateliers sont situés à coté du NOVOTEL.

Le 9 mai 2006 le CIE à l'unanimité des votants (9) à voté une enveloppe budgétaire de 355 KE pour ses activités dont l'ATSR fait parti. Une enveloppe de 16 250 € nous à été allouée représentant un quart de la subvention 2006 que nous avons déjà répercuté dans les voyages 2007.

Dans le courant janvier les trois CE nous informerons si ils continuent à subventionner notre association.

2 – RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER

Année 2005 : Françoise Giblin, trésorière adjointe, donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 diffusé à tous les adhérents avec la convocation pour l'assemblée générale. (annexe)

Année 2006 : Le compte de gestion n'est pas encore arrêté et le tableau est provisoire

ACTIVITES	DEPENSES	RECETTES
Voyages	93 631	53 632
Sorties culturelles	19 902	10 024
Repas de Noël	5 092	
Randonnées	26 855	14 165
Frais de fonction.	2 492	-
Divers		666
Assurance		2 060
Cotisations		5 070

3- RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Monsieur BALAGE, vérificateur aux comptes, donne lecture de son rapport sur l'exercice écoulé. Il certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'assemblée par la trésorière adjointe Françoise GIBLIN. (courrier en annexe)

4- DECHARGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame PROUDTCHENKO après voir remercié Monsieur BALAGE pour son travail, soumet alors au vote de l'assemblée générale la résolution suivante :

« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier et celui du commissaire aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5- RAPPORT SUR LES ACTIVITES 2006

5-1 LES VOYAGES et MINI SEJOURS 2006 (Clifford Giblin fait un résumé des activités)

VOYAGES :

- Sicile : 17 participants
- Monténégro : 62 participants
- Plestin les grèves : 24 participants

VOYAGES CULTURELS

Rome : 30 participants

5-2 LES RANDONNEES (Vincent Garcia présente les randos 2006)

58 adhérents sont inscrits à la section. 19 adhérents n'ont jamais participé aux randonnées mensuelles ou de plusieurs jours :

3 à 5 JOURS :

- Raquettes à bourg St Maurice :15 participants
- Maroc en Haut Atlas : 21 participants
- Foret d'Orléans :21 participants
- Plestin :18 participants

1 JOURNEE :

- Le parc de la Courneuve
- La ferté Alais

- Les roches

- Davon
- St Rémy
- Angervilliers
- Vauhallan
- Auffargis

5-3 LES SPECTACLES (résumé Françoise Giblin)

Nous avons pris cette année 60 places en abonnement à l'opéra de Massy réparties de la façon suivante :

GENRE	SPECTACLE	Nbre de PLACES
Danse	Carmen	10
Théâtre	Love Letters	10
Théâtre	Moins deux	10
Théâtre	Le Tartuffe	10
Théâtre	Mémoire d'un tricheur	10
Théâtre	Caligula	10

5-4 REPAS DE NOEL et AG (Annick Proudtkchenko)

Nous remercions Monsieur Varin Jean-Marc chef d'établissement qui nous a permis de tenir encore cette année notre assemblée générale et le repas de Noël sur le site de Massy et surtout un grand merci à Françoise WOLF gérante du restaurant d'entreprise qui nous assure tous les ans un excellent repas de Noël, 139 personnes cette année y participeront.

6- ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'élection du conseil d'administration comporte 9 membres et comme le stipule les statuts le renouvellement des membres à lieu chaque année par tiers.

Cette année Mmes Gorse Françoise, Richer Eliane et Proudtkchenko Annick sortent. Les membres sortants sont rééligibles.

Restent au conseil d'administration : Mmes Collet Monique, Giblin Françoise, Mrs Fichoux Jean. , Garcia Vincent. Giblin Clifford et Liehti Damien

Se représentent :

Mmes Gorse Françoise, Richer Eliane et Proudtkchenko annick

Le vote de l'assemblée a lieu à bulletins secrets sous la surveillance de Mmes CLOIREC Jocelyne et VERDET Annie

Ont été déclarés régulièrement réélus pour 3 ans :

- Mme Gorse Françoise par 161 voix
- Mme Richer Eliane par 161 voix
- Mme Proudtschenko Annick par 164 voix

7- BUDGET PREVISIONNEL 2007

ACTIVITES	DEPENSES	RECETTES
Voyages	85 300	43 950
Sorties culturelles	23 300	11 700
Repas de Noël	5 000	
Randonnées	14 600	7 250
Frais de fonction.	3 500	-
TOTAL	131 700	62 900
Cotisations		5 000

SUBVENTION DEMANDEE: 63 800 € somme répartie entre les 3 Comités d'entreprise
Au prorata du nombre de personnes dans chaque entreprise.

8 –COTISATIONS 2007

Proposition pour l'année 2007

- Adhésion à l'Association : **20 €EUROS par adhérent**
- Adhésion à l'activité randonnée : **8 €EUROS par adhérent**

A l'unanimité des présents ces deux cotisations sont adoptées et devront être réglées avant le **28 février 2007**.

9- ACTIVITE 2007

Les voyages 2007 retenus sont les suivants :

- Hongrie 17 au 24 juin 30 personnes
- Corse 1 semaine du 29.sept. au 06 octobre 22 personnes
- Corse 2 semaine du 29 sept. Au 13 octobre 19 personnes
- Croisière voile du 22 au 29 sept..... 07 personnes (reste une place)

Les minis séjours culturels :

- Venise avril 08 personnes ((reste 2 places)

Les randonnées :

- Maroc du 26 mars au 2 avril 24 personnes
- 1 journée par mois en région parisienne

10 – DIVERS

Cette année les colis de Noël seront envoyés ou distribués à MM Lagrange, Minard, Mes. Gourlet, Jeandot.

Les adhérents bénéficiant de l'entraide du CIE SM, se sont vu proposer un nouveau système de prévoyance à la SMI (Mutuelle de France) du fait que l'accord de mise en place du comité Interentreprises a été dénoncé par les directions et celui-ci cessant ses activités dans quelques mois, chaque CE reprenant à son compte la gestion de ses œuvres sociales.

Certains adhérents inscrit à d'autres mutuelles telle que l'APRI, la PMA, la CNBTP trouvent de plus en plus onéreux leur cotisation. L'ATSR se propose de faire un comparatif entre toutes ces mutuelles et de contacter éventuellement la SMI.

L'assemblée générale est levée à 12 heures.

PROUDTCHENKO ANNICK

Présidente de l'ATSR